

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste.

Un an... 48f. » 24f. «

Six mois... 10 » 13 «

Trois mois... 5 25 7 50

ON S'ABONNE
Au bureau, place du Marché-
Noir, et chez MM. DUNOSSE,
JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements *demandés*, — *acceptés*, — ou *continus*, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

« Berlin, mercredi soir, 23 mai. — La *Gazette de la Croix* annonce que les dernières propositions de médiation envoyées par l'Autriche aux puissances occidentales portent, en substance, que, par un traité séparé entre la Russie et la Turquie, conclu en dehors du concours des puissances occidentales, ces deux puissances stipuleraient le nombre des bâtiments de guerre qu'elles pourraient entretenir dans la mer Noire.

« Le traité devrait, en outre, mentionner qu'il sera toujours permis aux puissances occidentales d'entretenir deux bâtiments de guerre dans la mer Noire.

« La Porte sera chargée de porter à la connaissance des puissances alliées le traité séparé aussitôt après sa conclusion. » — Lejolivet.

« Vienne, mercredi, 23 mai. — La *Correspondance autrichienne* confirme la prochaine reprise des conférences, et indique le 26 mai comme la date probable de cette reprise.

« Le prince Gortschakoff souffre de la fièvre. »

« Vienne, mercredi 23 mai. — On assure que le gouvernement doit envoyer prochainement au comte de Rechberg, à Francfort, des instructions, afin de proposer à la Diète de donner l'ordre aux contingents fédéraux de se tenir prêts à marcher. » — Havas.

On lit dans le *Moniteur* :

L'Empereur et l'Impératrice ont été visiter aujourd'hui le palais de l'Industrie. Leurs Majestés ont été reçues par S. A. I. le prince Napoléon, président de la commission impériale, et par MM. les membres de la commission. Malgré la grande affluence de visiteurs, l'Empereur et l'Impératrice ont examiné avec attention les produits exposés, notamment ceux de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Prusse. Plusieurs de MM. les commissaires étrangers et de MM. les exposants ont eu l'honneur d'être présentés à Leurs Majestés, qui se sont longuement entretenues avec eux.

L'Empereur et l'Impératrice ont manifesté leur satisfaction de voir les progrès qu'a faits l'installation des produits depuis le jour de l'ouverture de l'Exposition. Leurs Majestés se sont retirées en annonçant leur intention de faire de fréquentes visites

au palais de l'Industrie et à celui des Beaux-Arts.

A leur sortie, comme à leur arrivée, Leurs Majestés ont été accueillies par les plus vives acclamations.

Voulant donner au public la faculté de visiter l'Exposition, sans changer le tarif fixé à 5 francs pour les 15 derniers jours de mai, l'Empereur a décidé que dimanche prochain l'entrée aux palais de l'Industrie et des Beaux-Arts serait gratuite, et que la Compagnie serait indemnisée par sa cassette particulière.

On lit dans l'*Indépendance belge* : — « Le général Canrobert n'a décidément pas accepté le commandement du corps d'armée précédemment sous les ordres du général Péllissier; c'est au général de Sallés que ce commandement échoit. Le général Canrobert reprend simplement celui de la division qu'il dirigeait à la bataille d'Alma. »

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Nous recevons les feuilles de Constantinople du 14 mai. Le *Journal de Constantinople* donne des nouvelles de Crimée du 8; il rapporte qu'après la lutte si vive qui eut lieu pour la possession de l'ouvrage conquis sur les Russes, dans la nuit du 1^{er} au 2, ceux-ci reçurent l'ordre de se porter une dernière fois en avant, mais ils refusèrent d'obéir et rentrèrent dans la place. On dit, ajoute ce journal, qu'à la suite de cette mutinerie, de nombreux exemples ont été faits, et que la garnison de Sébastopol a été complètement changée.

Sur l'emplacement conquis on établit une batterie qui sera dirigée contre la ville et armée de quarante canons de gros calibre.

D'ailleurs, tout avait repris sa tournure habituelle. De temps en temps, on échange des coups de canon, et, la nuit, on tiraille dans les postes les plus avancés; mais en sommes, le feu est faible.

Marseille, mardi 22 mai. — « L'*Euphrate* apporte des nouvelles de Constantinople en date du 14.

« Les divisions françaises du camp de Maslak, commandées par les généraux d'Aurell et Herbillon, ont été embarquées pour la Crimée le 12 et le 13. La division de cavalerie sous les ordres du général d'Allonville devait partir le 15, et la garde impériale, ainsi que le général Regnault de Saint-Jean-d'Angély, le 16.

« De nouvelles troupes fraîchement débarquées viennent cependant occuper le camp à mesure que les divisions de réserve le quittent. La revue de départ de celles-ci a été passée par le Sultan qui a exprimé son admiration pour leur magnifique tenue, et a chargé le général Regnault de leur répéter ses éloges dans un ordre du jour.

« Le Sultan était escorté, dans cette solennité militaire par les lanciers destinés à servir de garde d'honneur à l'empereur Napoléon, dans le palais de Balta-Liman.

« Les bagages de l'Empereur étaient arrivés dans cette résidence, dont l'installation a été surveillée avec soin par le ministre Foad-Effendi, et dont les journaux de Constantinople décrivent l'aspect féérique.

« Le commandant en chef de l'armée russe d'Asie, le général Mourawieff, a concentré ses troupes à Kutaia. Deux mille voitures ont été requises pour se tenir prêtes à marcher. Le général ne disposerait que 45 bataillons encore incomplets.

« Mustapha-Pacha a rappelé de son côté des renforts de la Mingrelie et a augmenté les fortifications de la position qu'il occupe. — Havas.

On lit dans le *Constitutionnel* :

Saint-Petersbourg, 14 mai. — « Avec le rapport du prince Gortschakoff sur les opérations des assiégeants, nous recevons plusieurs lettres d'officiers blessés dans une affaire sanglante, et on ne peut plus glorieuse pour les Français. Le prince Gortschakoff lui-même rend justice à l'intrepidité des 600 volontaires qui fondirent sur les quatre bataillons russes établis dans les logements russes, devant le bastion n° 5. Malgré le feu terrible des Russes, et une charge à la baïonnette de deux bataillons d'infanterie et de deux bataillons des chasseurs Ulitzki, les Français se sont rendus maîtres de tous les logements, et se sont avancés jusqu'à la redoute de Schwarz. Vous ne lirez pas sans intérêt quelques passages d'une lettre d'un officier, B..., qui se trouve blessé à Sébastopol.

« Depuis quelques jours, écrit cet officier, nous avons remarqué que l'ennemi s'obstinait à nous ser ser de plus près, et nous craignons qu'il ne s'emparât de nos logements devant le bastion n° 5. Nous étions depuis plusieurs jours sur le qui-vive. Enfin, dans la nuit du 1^{er} mai (10 h. 1/2), nous vîmes que l'ennemi allait en effet réaliser ce que nous avions

FEUILLETON

LES TROIS FORÇATS.

(Suite.)

Eugène jeta encore un coup-d'œil aux fleurs dessinées sur la vitre.

— Cinq ans de travaux forcés pour un crêpe de Chine ! Et qui sait s'il n'y a pas, non loin de moi, quelque autre malheureux que le caprice de la même femme aura fait envoyer dans le même bagne ?

Il finit là son récit.

— Ah ça ! travaillons maintenant, lui dit Henri.

Nous avons déjà fait remarquer qu'il faisait froid.

Les deux *servants* soufflaient dans leurs doigts pour se réchauffer, et ils se dépêchaient d'ajuster leurs squelettes, c'est-à-dire l'un de poser un râtelier de dents, l'autre de rattacher une rotule entre le fémur et les deux os de la jambe.

Ils avaient à peine fini cette besogne, qu'un bruit intraduisible, une sorte de murmure, frappa leurs oreilles et éveilla leur attention.

— Qu'y a-t-il par ici ? demanda Eugène en promenant ses regards dans le cabinet.

— Rien, — répondit Henri ; — c'est toujours le vent qui pleure ac-dehors.

— Le vent ne se plaint pas de ce ton-là, reprit l'ancien clerc d'huissier.

« Comme ils étaient seuls dans cette partie du bâtiment, ils éprouvèrent une certaine surprise.

— Est-ce qu'il serait venu quelqu'un par en bas ? demanda Henri qui questionnait à son tour.

Ils descendirent à pas de loup jusqu'à la porte de l'amphithéâtre.

Cette porte était fermée à double tour.

Eugène l'ouvrit résolument et baissa la petite lanterne qu'il tenait à la main pour s'assurer que personne ne s'était caché sous les tables de dissection.

— En effet, personne n'y était.

— S'il y a quelqu'un, ce n'est toujours pas ici, dit Henri.

— A présent, — répartit Eugène, — allons au magasin.

Ils tenaient la porte entr'ouverte pour sortir quand Henri s'arrêta frappé par une réflexion subite.

— Eugène, dites-moi, est-ce que toutes les tables n'étaient pas chargées ?

— Eh ! mon Dieu, si ! Pourquoi me faites-vous cette question ?

— C'est que... tenez, levez donc un peu votre lanterne. — Bien, c'est cela ; en voilà une où il n'y a plus rien.

— Comment ! un cadavre se serait évadé ?

— On aurait volé un corps mort !

— Cherchons bien ; voyons ce qu'est devenu ce qui nous manque.

« Chers lecteurs, je vous laisse à penser si les deux *servants* furent frappés de stupeur.

— Un corps de moins à l'hôpital du bagne ! Ils en devinrent pâles ; ils n'osaient plus souffler mot, ils tremblaient de tous leurs membres en avançant vers la table.

Effectivement il n'y avait plus rien dessus ; mais à côté ils trouvèrent une mauvaise chaise renversée et rompue comme par l'effet d'un choc récent.

Eugène releva cette chaise, et il essayait machinalement, d'en rajuster les traverses, lorsque quelque chose vint à remuer dans la cheminée où deux ou trois tisons jetaient leurs dernières étincelles.

— Que virent-ils ?

— Un forçat, qu'on avait tenu pour mort, et qui, comme tel, avait été apporté du bagne le matin même.

— Vous voyez, Henri, s'écria Eugène, que je ne m'étais pas trompé. Vous et moi, nous avions réellement entendu quelque chose.

II.

OU IL EST PROUVÉ QUE LES MORTS PEUVENT

RESSUSCITER.

Il ne s'agissait pas d'une vision fantastique, d'une hallucination ni d'un rêve. Jamais la réalité n'avait revêtu une forme plus saisissante.

prévu : 5 ou 600 hommes, des gens véritablement endiablés, s'avançaient d'abord, précédant une masse considérable d'infanterie. Nous fîmes à cette colonne un accueil digne de sa vaillance. Un feu de mousqueterie terrible, qui éclairait la nuit, ne l'arrêta pas un moment; elle se précipita comme une avalanche vers nos logements et se trouva en un clin-d'œil à la portée de nos baïonnettes. C'est alors qu'on ordonna de l'attaquer; une lutte acharnée s'engagea dans laquelle le major Berschoff a été tué. Voyant qu'il ne pouvait plus tenir tête au choc, et que ses soldats étaient impuissants contre ce qu'il appelait « l'affreuse agilité des Français, » il préféra mourir.

« Ce n'est pas la première fois que j'ai en l'honneur de me trouver en face des Français dans une lutte corps à corps; mais, dans cette nuit du 1^{er}, ils s'étaient jetés sur nous comme un essaim d'abeilles avec ses mille dards. En les comparant à des abeilles, je leur rends complètement justice. Ils sont infatigables dans leurs travaux de cheminements et de tranchées, et, malgré nos camoufflets et nos mines qui leur font beaucoup de mal, ils nous serrent chaque jour de plus près sans jamais se décourager.

« Nos travaux, du côté des redoutes Schwarz, Sellingsk et Wolhynie, n'avançant plus. Nos pertes ont été considérables ces jours derniers. Nous avons perdu entre autres le vaillant Pisareff et le capitaine Hinko, et vous apprendrez avec regret que le capitaine de la flotte, prince Scherinski-Schichmatoff est grièvement blessé, ainsi que l'aide-de-camp du prince Gortschakoff, le capitaine comte Bludoff. »

Les deux personnages dont il est ici question appartiennent aux familles de hauts fonctionnaires et premiers dignitaires de la Russie, du feu ministre de l'instruction publique et du président de la commission législative, M. de Bludoff. Dans les 6 derniers jours, d'après le rapport officiel, les officiers et soldats tués et blessés s'élevaient au chiffre de 25 officiers et 823 soldats. — Pour extrait : L. Boniface.

Voici quelques nouvelles de la flotte anglaise de la Baltique; elles ont été adressées au *Daily News*:

« Rade de Revel, 13 mai. — Nous avons marché en suivant toujours les glaces et nous avons mouillé ici 8 jours après que la rade a été complètement débarrassée de glaçons. Notre escadre légère a, depuis quelque temps, opéré le blocus, et je vous annonce avec plaisir que dix à quinze prises ont été faites déjà, principalement par l'*Archer* et le *Geysler*, devant Riga.

« A Revel, tout le monde est en mouvement; 30,000 hommes sont logés dans la ville, les femmes et les enfants sont sortis, et chaque maison est tenue de se fournir de vivres pour six mois. Il n'y a ici aucun vaisseau de ligne. La flotte, ou au moins la plus grande partie de la division qui l'an dernier était en station à Sweaborg, a opéré sa jonction avec celle de Cronstadt, évidemment après notre départ en novembre dernier, car la glace couvre encore le golfe dans sa partie supérieure.

« Le commandant en chef a déjà été au-delà de Sweaborg, et quoique nous soyons partis d'Angleterre un mois plus tard que l'année dernière, nous sommes arrivés dans ces eaux deux jours plus tôt que l'escadre de sir Charles Napier; nous sommes

plus satisfaits de notre nouvel amiral. Nous descendons chaque jour à l'île de Nargen. Nous irons à Farosound dans un ou deux jours. »

EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — « Madrid, mercredi 23 mai. — Hier soir, soixante-dix soldats de cavalerie se sont révoltés à Saragosse. Ils sont sortis de la ville en poussant des cris de : « Vive le roi ! » Le général est à leur poursuite avec des troupes et des miliciens. C'est un mouvement carliste. » — Havas.

POLOGNE. — On écrit des frontières de Pologne que dans toute la partie du royaume située sur la rive gauche de la Vistule, où il ne se trouvait presque pas de soldats, on prépare des quartiers pour des troupes nombreuses, et il est arrivé déjà, en divers endroits, de la cavalerie irrégulière du Don et de l'Oural. L'usage relatif au nouveau recrutement a jeté partout la consternation, car dans l'état actuel de la population propre au service, cette levée est énorme. En Pologne, la haine de la population se porte surtout contre les juifs, qui forment le quart de la population, et qui ont trouvé des voies et moyens de se soustraire à la levée actuelle. Cette levée fournira à peu près 200,000 hommes aux Russes. Les Russes ont enlevé dernièrement tous les bestiaux du pays pour approvisionner l'armée active. Par ce seul fait, les troupeaux ont été presque réduits à néant, et, en outre, il s'est manifesté une maladie contagieuse qui fait périr un grand nombre de bestiaux. (*Gazette des Postes*.)

RUSSIE. — *Saint-Petersbourg*, 14 mai. — La réapparition de la flotte ennemie dans la Baltique a eu pour premier effet de faire déclarer de nouveau Cronstadt en état de siège. De même que l'an passé, on ne peut entrer à Constadt, depuis la réouverture de la navigation, que pour motifs de service, et un avis du gouverneur-général de Saint-Petersbourg dit expressément qu'il est défendu à qui que ce soit d'aller à Constadt par simple curiosité. Les dons volontaires pour les besoins de la guerre et pour les blessés, pour les veuves et orphelins des soldats tués, paraissent devenir de plus en plus rares. Afin de stimuler le zèle patriotique, l'Impératrice Marie a établi dans le palais d'hiver un bureau destiné à recevoir les dons en argent ou en effets pour les troupes de terre, et notamment pour les défenseurs de Sébastopol. Le comité de dames qui s'est chargé de centraliser les souscripteurs pour les familles des défenseurs de la capitale et des provinces de la Baltique a également adressé un nouvel appel au public. Aussitôt après la mort de l'empereur Nicolas, il a été décrété que la Cour prendrait le deuil pour six mois; un nouveau décret ordonne que la Cour ne quittera le deuil qu'après l'année révolue. Le 29 avril, il a été publié une amnistie pour la Finlande; elle ne diffère en rien de ce qui a été accordé à la Pologne. (*Gazette des Postes*.)

— Nous extrayons le passage suivant d'une lettre de Hambourg, du 20 de ce mois, adressée à l'*Indépendance* :

« On attache, dans les cercles militaires à Varsovie, une certaine signification à la mesure toute récente ordonnée par le gouvernement russe, et qui devra être immédiatement mise à exécution,

comme tout ce qui sort, dans ces temps de guerre, d'un bureau ministériel à Saint-Petersbourg.

« Ordre, donc, vient d'être donné à toutes les autorités civiles et militaires dans les provinces limitrophes des frontières de l'Autriche, des deux Principautés danubiennes et de la Crimée, de faire évacuer incontinent toutes les prisons et d'en faire transporter les détenus dans l'intérieur de l'empire en Russie, savoir ceux qui se trouvent enfermés en Bessarabie dans le gouvernement de Kharkoff, ceux près des Principautés dans le gouvernement de Pultawa, et ceux près de la Crimée dans celui de Woronesch. Ces mesures ont paru à Varsovie être un indice certain qu'on n'était pas complètement rassuré à Saint-Petersbourg sur l'attitude de l'Autriche, que l'on sait renforcer tous les jours davantage ses armées dans la Gallicie. »

— Berlin, 23. — *L'Invalide russe*, publié le 7-19 mai à Saint-Petersbourg, annonce que l'empereur venait de faire une grande inspection des arsenaux, fortifications, troupes, fabriques d'armes, batteries et flottes de Cronstadt.

FAITS DIVERS.

On écrit de Venise, le 16 mai : « L'escadre autrichienne, sous le commandement de l'archiduc Ferdinand-Maximilien, quittera Trieste dans quelques jours. Salamine paraît être le lieu de réunion désigné pour tous les bâtiments qui en feront partie. » (*Constitutionnel*.)

— S. Ex. le duc de Cambacères, grand maître des cérémonies, et M. le marquis de Chaumont-Quitry, chambellan de l'Empereur, sont partis pour aller attendre à Bordeaux Sa Majesté le roi du Portugal et S. A. R. le duc de Porto.

Don Pedro V, appelé au trône de Portugal, est le fils aîné de dona Maria II et de don Ferdinand, duc de Saxe-Cobourg Gotha. Né le 16 du mois de septembre 1837, il atteindra l'âge que la Constitution de Portugal fixe, pour la majorité du roi, cette année même, dans moins de quatre mois. Autorisé par un vote spécial des chambres portugaises à voyager hors du royaume jusqu'au moment où il devra prendre en mains les rênes du gouvernement, il vient d'abord visiter la France. On sait que pendant sa minorité, l'intérim du pouvoir royal appartient, en vertu de l'acte additionnel à la charte portugaise, à son père, don Ferdinand, qui remplit actuellement les fonctions de régent.

Don Pedro V, guidé par le désir de s'instruire par les voyages et de compléter par l'étude des pays d'Europe les plus avancés dans la civilisation, l'éducation soignée qu'il a reçue, vient visiter cette même ville de Paris où sa mère, dona Maria, avait trouvé un asile pendant l'usurpation de don Miguel. On se plaît à reconnaître au jeune roi un esprit distingué, des manières affables et un caractère sérieux. Son frère puîné, don Luis, duc de Porto, dont on fait aussi de grands éloges, est dans la marine; il est âgé de dix-sept ans. (*Idem*.)

— Le hasard a fait découvrir, à la station de Valenciennes, un singulier genre de fraude :

On plaçait sur un wagon de marchandises, en destination de Paris, des briquettes de coke fabriquées en Belgique, lorsqu'un des ouvriers chargés de ce

Ce troisième acteur du drame qui se déroule sous nos yeux était assis dans un coin de l'âtre, cherchant à se rapprocher le plus possible du feu mourant.

Il grelottait de froid, il secouait de temps en temps la tête comme on fait au sortir d'un mauvais rêve.

A un certain moment, la tête se releva, et un mouvement sternutatoire se fit entendre : l'homme revenait décidément à la vie.

C'était d'autant plus effrayant qu'il s'était enveloppé d'un drap de toile écrue qu'il avait trouvé à terre, après s'être laissé tomber du haut de la table.

— Qui es-tu ? lui demanda Henri d'une voix vibrante.

— Un homme comme vous deux, répondit le revenant avec un soupir.

— Camarade, se mit à dire Eugène, il faut que la vie soit bien dure en l'autre monde pour que tu te sois décidé si vite à revenir au baigne de Toulon.

L'homme ne bougeait pas. Il n'avait plus l'air de comprendre.

Henri lui demanda néanmoins s'il souffrait beaucoup.

Il répondit à cette nouvelle question par un signe de tête qui voulait dire : « Oui, je souffre ! » et il se mit à grelotter avec force.

— Puisque nous sommes infirmiers, servants de l'hôpital maritime, reprit Henri en s'adressant à son collègue, c'est notre devoir de rappeler tout-à-fait ce pauvre

diabla à la vie. Allons, Eugène, vite à l'œuvre ! du feu et un cordial !

En même temps, ils jetèrent deux ou trois poignées de ramée sur les charbons qui s'éteignaient, et firent boire au ressuscité quelques gouttes de vieille caudevie qui lui rendirent un peu de vigueur.

On l'avait tiré de l'âtre où il était blotti, et, sans l'éloigner du foyer, les deux galériens l'avaient fait assoir tant bien que mal sur la chaise rompue.

Au bout de dix minutes, les yeux s'étaient ranimés, le pouls était plus fréquent, les battements du cœur commençaient à être perceptibles.

— Eh bien ! camarade, cela va un peu mieux, j'imagine ? reprit Henri.

Pour toute réponse, le forçat se mit à pleurer comme un enfant.

— Voyons, — dit Eugène, — pourquoi ces larmes ? Est-ce que tu serais fâché de revoir les amis qui fauchent sur le grand pré ?

— Ma foi, oui, très-fâché, — répondit l'homme, mais d'une voix si faible qu'on l'entendit à peine.

— Comment, oui ?

— Rien de plus simple. Tout-à-l'heure j'étais libre, ou, ce qui est la même chose, j'étais parti pour ce pays inconnu où doit aller tôt ou tard tout ce qui existe, même le garde-chiourme qui m'a cent fois roulé de coups de bâton ; je ne souffrais point ; du moins je ne me le

rappelle pas, et, à présent, à la vue de vos bonnets et de vos casaques, je comprends que me voici redevenu forçat pour dix-neuf ans.

En furetant dans un placard, l'un des deux servants avait trouvé du sucre.

— Il faut lui faire du punch, — dit Henri ; vous verrez qu'il reviendra plus vite, et qu'il ne regrettera plus dès lors d'être revenu.

— Hélas ! c'est vrai, — s'écria Eugène, — la vie est toujours chère, même aux misérables qui, comme nous, la traînent dans les privations, dans de rudes épreuves et dans l'infamie.

Et, faisant un retour sur lui-même :

— Tenez, Henri, vingt fois par jour je me dis : « Espère encore ; peut-être reconduiras-tu Bathilde au bal de Sceaux ! » Et vous, je le parierais, vous songez aussi très-souvent à quelque triomphante partie d'écarté ou de bouillotte ?

— L'Espérance a des ailes d'or, à l'aide desquelles nous la voyons voltiger partout, — répondit Henri ; — elle ne nous corrige pas, par malheur, mais elle nous encourage à vivre.

Le punch était fait.

Ils prirent une cuillère et introduisirent un peu de la tiède et tonique liqueur dans la bouche du ressuscité.

L'homme tressaillit.

— Oui, — murmurait-il, — oui, sans doute, Mes-

travail en ayant laissé tomber une sur le sol, la briquette se brisa en deux et laissa échapper un gros paquet de cigares. Vérification faite du chargement, les agents des douanes découvrirent un grand nombre de boîtes semblables, habilement recouvertes d'un mastic de charbon, et qui toutes contenaient du tabac belge.

Ce combustible d'un nouveau genre avait été, dit-on, déclaré sous le nom de *Briquettes sans fumée*. C'est *Briquettes à fumer* qu'il eût fallu dire.

(Constitutionnel.)

— Un événement affreux vient de jeter la consternation dans une des communes voisines de la ville du Blanc (Indre).

Judi dernier, jour de l'Ascension, douze personnes habitants l'un des villages situés sur la rive gauche de la Creuze, se disposaient, après l'office, à regagner leur domicile. A cet effet, elles se placèrent sur un léger bateau de pêcheur et voulurent, au moyen d'une perche, traverser la rivière qui, grossie par les dernières pluies, coulait avec une rapidité extrême.

A peine le bateau a-t-il quitté la rive, qu'il est entraîné par le courant, malgré les efforts de celui qui le dirige. Il est lancé avec violence contre la pointe d'une île au milieu de la rivière. Le premier choc ne fait pas chavirer la frêle embarcation, mais il la rejette contre un vieux saule penché sur la rivière. En ce moment, les gens de la barque s'élancent tous à la fois pour saisir les branches de l'arbre. Leur brusque apparition sur le même côté de la barque imprime à celle-ci une telle secousse, qu'elle chavire aussitôt et les douze personnes sont englouties. Huit d'entre elles parviennent à se cramponner à la rive et aux branches des arbres qui la bordent; mais quatre femmes, parmi lesquelles se trouve la mère d'une nombreuse famille, disparaissent aux cris de la foule accourue sur les bords de la Creuze. Le courant était si rapide qu'il a été impossible de les sauver.

Les magistrats et le commissaire de police du Blanc se sont immédiatement transportés sur le lieu du sinistre. Toutes les mesures ordonnées pour retrouver les cadavres ont été d'abord inutiles. Dimanche seulement, on a pu découvrir le corps d'une jeune fille de quinze ans. (Idem.)

— On écrit de Saint-Nazaire, le 11, à l'Union bretonne :

« Nous avons en rade le *Pitre-Anna*, qui vient d'arriver de la Réunion. Ce navire a été le théâtre d'une scène qui a vivement attristé l'équipage. Au nombre des passagers se trouvaient M. Melero de Villars, sa jeune femme et sa belle-mère. Depuis longtemps M^{me} de Villars était atteinte d'une maladie de poitrine; sentant que le mal faisait des progrès et qu'il ne lui laissait plus aucun espoir de recouvrer sa santé, elle voulut mourir dans son pays natal, à Saint-Servan. Pendant la traversée, elle eut une crise violente, et huit jours avant d'être en vue des côtes de France, elle expira. Au moment de mourir, M^{me} de Villars, sachant qu'il n'y avait pas à bord une quantité de tafia suffisante pour conserver son corps jusqu'à l'arrivée du navire à Saint-Nazaire, recommanda qu'avant de la jeter à la mer on l'habillât dans ses plus beaux vêtements, et qu'on la couvrit de quelques feuilles de tôle. Quelques instants après avoir fait à sa famille ces recommanda-

tions, M^{me} de Villars rendit le dernier soupir. M. de Villars, sa belle-mère, le capitaine, les passagers et l'équipage vinrent s'agenouiller et dirent quelques prières autour du corps, qui, après avoir été placé dans une sorte de bière de cuivre, avec un sac de sable aux pieds, avait été exposé sur le pont du navire, puis lancé à la mer. »

— On lit dans l'*Armoricaïn* de Brest :

« Le naufrage du brick anglais *Timandra*, capitaine Absalon, au milieu du terrible archipel d'Ouessant, vient, dit ce journal, après les scènes les plus émouvantes, de se terminer par un désastre tel qu'on en a peu vu de semblable, même dans ces dangereux parages. Ce navire, qui allait de la Trinité à Londres, n'ayant pu, dans la soirée du 9 au 10 de ce mois, reconnaître le feu d'Ouessant, que lui cachait une brume épaisse, s'était jeté sur un plateau de roches distant de Molène d'environ une demi-lieue, et que les pilotes appellent *Basse-Ouest*.

« L'équipage, composé de onze hommes, s'était hâté de mettre le canot et la chaloupe à la mer; mais s'apercevant que le navire cessait à peu de talonner et qu'il restait à sec, il ne s'éloignèrent pas, et une embarcation de Molène, vint leur apprendre, à la pointe du jour, où ils se trouvaient, et quels secours ils pouvaient attendre.

« Le navire était défoncé et se remplissait d'eau à chaque marée montante; mais, à la basse mer, on pouvait, quoique avec des difficultés extrêmes, par suites de l'étendue de ce plateau de roches pointues, recouvertes de goémon, et sur lesquelles on glissait à chaque pas, on pouvait sauver la plus grande partie du grément et de la cargaison: celle-ci consistait en rhum, peaux salées, sucre et cacao. Le sauvetage commença à mer basse; mais comme il n'avancait que très-lentement, une douzaine de marins de Molène restèrent, le 11, à bord, pour tâcher de le continuer à la pleine mer.

« Cependant, le vent était devenu très-fort, les vagues passaient par-dessus le navire, qui était violemment ballotté sur son lit de roches, et les pauvres sauveteurs, bien loin de pouvoir y travailler, avaient toutes les peines du monde à se tenir accrochés sur le pont; à chaque instant, ils se voyaient menacés d'être engloutis avec la proie qu'ils avaient voulu ravir à la mer.

« Qu'on juge du désespoir de leurs familles à l'aspect du danger qu'ils couraient, et auquel il était impossible d'aller les arracher! Les mères, les femmes, les enfants faisaient retentir l'île de cris déchirants et se pressaient surtout autour de la croix qui la domine, et où, à chaque coup de mer, les cris et les pleurs succédaient à la prière!... Ce supplice des uns et des autres s'est prolongé pendant toute la marée! Enfin la mer, en descendant, a laissé de nouveau le navire à sec sans que personne eût péri.

« La journée du 12 a été plus calme, et toutes les dispositions étaient prises pour procéder le lendemain au sauvetage avec un surcroît d'activité, lorsque, dans la matinée du dimanche 13, s'est élevé une effroyable tempête qui, à basse mer comme à haute mer, a mis toutes les embarcations sur l'île dans l'impossibilité d'approcher du lieu du sinistre; il n'y avait plus qu'à attendre ce qu'il plairait à Dieu de faire de ce malheureux bâtiment. Comme il était presque neuf, très-solidement construit, et que

l'avant-veille il avait résisté à un violent coup de vent, on espérait qu'il y résisterait encore.

« Vaine espérance!... à la mer montante, les vagues, aussi grosses que des montagnes, qui venaient l'assaillir, le roulaient comme un jouet sur les roches, et en moins d'une heure, l'œuvre de la destruction fut complète; une valeur de 400,000 francs avait disparu!

« Les habitants étaient à la grand'messe; tout à coup ce bruit circula dans l'église: le navire s'ouvre, le navire est ouvert, et les marins, n'y laissant que les femmes et les enfants, coururent à leurs embarcations, et allèrent attendre, le long de la côte et à l'entrée du port, le passage des marchandises dont la mer était couverte. Ils ont ainsi recueilli une vingtaine de pipes de rhum et quelques sacs de cacao; mais la tempête et le jusant en ont sans doute jeté bien plus encore sur les îles voisines dont les côtes doivent être jonchées de débris. »

— L'*Association pour l'émigration*, qui existe dans le duché de Bade, vient de publier un avis officiel concernant la triste position dans laquelle se trouvent aujourd'hui un grand nombre de ceux qui émigrent pour les Etats-Unis d'Amérique.

La viande est fort chère et le travail peu abondant. La viande, le pain, les aliments de première nécessité en général, ont atteint un prix double de leur prix normal, tandis que la main-d'œuvre a baissé. Les nouveaux arrivants ne trouvent pas d'occupation dans les villes, et le plus souvent ils n'ont pas les moyens d'en chercher dans l'intérieur des terres. Beaucoup de ces émigrants sont revenus depuis quelque temps, fort misérables, en Europe, et d'autres les suivraient s'ils avaient de quoi payer leur voyage.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, vendredi 23 mai. — « Le bruit a couru, dans l'après-midi, que des dépêches de Sébastopol, d'une date très-récente, annoncent un succès brillant remporté par les troupes françaises, qui auraient enlevé d'importantes positions voisines du bastion du Mat. Nous avons lieu d'espérer que cette heureuse nouvelle sera confirmée. » — Havas.

Madrid, jeudi 24 mai. — « Le gouvernement a annoncé hier, aux Cortès la révolte de 60 cavaliers du régiment de Bailen; les factieux, après être sortis de Saragosse, se sont réunis à Calatayud.

« La *Gazette officielle* d'aujourd'hui contient un décret qui met en état de siège l'Aragon, Burgos et la Navarre.

« Le gouvernement a demandé aujourd'hui aux Cortès des pouvoirs extraordinaires afin de pouvoir exiler les personnes suspects et suspendre les journaux hostiles à la Reine.

« Les factieux que poursuit le général Gurrea se sont, dit-on, divisés. » — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

Le *Moniteur* publie, dans sa partie officielle, une loi qui autorise le département de Maine-et-Loire à faire un prélèvement sur le produit de l'imposition extraordinaire créée par la loi du 9 juin 1853.

BOURSE DU 24 MAI.

3 p. 0/0 hausse 30 cent. — Fermé à 69 10.

4 1/2 p. 0/0 baisse 40 cent. — Fermé à 93 30.

BOURSE DU 23 MAI.

3 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 69 30.

4 1/2 p. 0/0 hausse 43 cent. — Fermé à 93 73

sieurs; vous me faites renaitre; — mais dois-je vous savoir beaucoup de gré de ce présent si lourd de la vie que vous m'imposez?

— En disant cela, il sortit de dessous le drap qui l'enveloppait une main horrible de maigre, avec de grands ongles verdâtres, et du revers de cette main, il essuya les pleurs qui coulaient sur son pâle visage.

— Allons, l'ami, ne vous désolés pas ainsi, — reprit l'un des deux infirmiers; le courage et l'amour de la vie vous reviendront bientôt, c'est moi qui vous le dis.

— En effet, au bout d'un quart-d'heure à peu près, les servants transportèrent le Réchappé dans une espèce d'alcôve qui tenait à leur laboratoire, et le couchèrent dans leur lit.

Ensuite ils lui donnèrent une tasse de vin sucré, des figues sèches et des olives.

L'homme but tout d'un trait, mangea quelques fruits, et ferma les yeux.

Il dormait.

Henri leva un peu la lanterne sourde à la hauteur de l'oreiller, et le regarda un instant.

La tête était amaigrie par la maladie, les traits embrouillés par l'approche de la mort; mais il était cependant possible de discerner quelque chose sur cette figure de damné.

On voyait que quelque grande et terrible passion avait passé par là.

— Nous l'interrogerons plus tard, si nous pouvons, — dit ensuite l'ancien joueur. Mais en ce moment, tenons conseil.

— Vous avez raison, — dit Eugène, — qu'allons-nous faire de ce malheureux? Le rendrons-nous à l'enfer du bagne, ou bien le sauverons-nous?

— Sauvons-le plutôt, si la chose est faisable, — répondit l'autre.

— La chose me paraît fort aisée.

— Aisée, comment l'entendez-vous?

— Voilà quatre jours que le chirurgien n'a mis les pieds à l'amphithéâtre. Or, nous avons eu tant de décès cette semaine, qu'un individu en plus ou en moins n'y paraîtra pas.

— Fort bien, mais ce n'est pas assez que de faire prendre le change au chirurgien.

— Quant à la sortie du ressuscité de l'hôpital et aux précautions à prendre pour le voyage, je m'en charge. Tout ira bien, vous le verrez, pourvu qu'il ne soit pas trop maladroit.

— Je le veux, mais encore comment vous y prendrez-vous?

— Le temps vous l'expliquera. Il s'agit d'abord de mettre notre homme en état de marcher.

— Oui, ce sera l'affaire d'une huitaine de jours, environ.

— Huit jours, pas davantage, — riposta Eugène, qui

était la tête aux expédients; — mais pendant ces huit jours de convalescence, nous aurons à prendre bien des mesures de sûreté, car s'il venait à être découvert, ce serait aussi désagréable pour lui que pour nous. Ah! pardieu, Henri, il me vient une idée!

— Dites-la-moi en deux mots.

— Si nous le mettions dans une des grandes caisses à squelettes que nous envoyons de temps en temps à Montpellier; hein! qu'en pensez-vous?

— Je pense que le stratagème est excellent, répondit Henri.

— Eh bien! pas de retard. Il dort comme le verrou d'une prison; le moment serait bien choisi pour exécuter notre projet. Un coup de main, et nous le logeons dans son nouveau domicile.

— Je suis à vous, Eugène, dit Henri.

Ils réunirent leurs forces, ils le levèrent du lit et le placèrent dans une caisse, tout en l'entourant de petits soins, tout en lui insufflant du courage et en lui donnant de l'espoir.

Il était onze heures du soir.

Les deux servants souhaitèrent ensuite une bonne nuit au Réchappé, et se retirèrent.

(La suite au prochain numéro.)

A VENDRE
PAVILLON et JARDIN,
 AVEC Puits et Cave,
 Situés à Saint-Florent, près Saumur.

A LOUER
TROIS MAGASINS,
 Dépendant de l'hôtel Saint-Jean,
 à Saumur,
 S'adresser à M. FAVIER à l'hôtel
 Saint-Jean à Saumur, ou à M^e Du-
 TERME, notaire à Saumur. (259)

Etude de M^e LEROUX, notaire
 à Saumur.

A VENDRE
 1^o UNE MAISON,
 Située à Saumur, rue de la Grise,
 Occupée par MM. Plé et Pollard.

2^o UNE MAISON,
 Située à Saumur, rue Bodin,
 Occupée par M. de Montigny.
 S'adresser à M^e LEROUX, notaire à
 Saumur. (260)

Etude de M^e LEROUX, notaire
 à Saumur.

A VENDRE
 1^o L'AUBERGE du CANARD-ROUGE
 Située à Saumur,
 Rue du Petit-Versailles;

2^o La MAISON occupée par M^{me}
 veuve Girard-Delannay, rue du Petit-
 Versailles, joignant d'un côté M.
 Moguier, charpentier, d'autre côté
 l'auberge du Canard-Rouge.
 S'adresser à M^e LEROUX, notaire.

A VENDRE ou A LOUER
 Pour la Saint-Jean 1855,
 UNE MAISON,
 Située à Saumur, rue du Temple,
 Actuellement occupée par M^{me} veuve
 Delepinais.
 S'adresser à M^e DUTERME, notaire à
 Saumur. (262)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

A VENDRE
 LA PROPRIÉTÉ
DE GRAND-BOIS,
 Située commune de Saint-Lambert-des-
 Levées, près Saumur,
 Appartenant aux héritiers Lory.
 S'adresser à M^e DION. (207)

A VENDRE
 UNE ETUDE DE NOTAIRE,
 Au chef-lieu d'un des meilleurs can-
 tons du département des Deux-
 Sèvres.
 S'adresser à M^e CHEDEAU, avoué à
 Saumur, rue du Temple, n^o 22.

A LOUER
 Pour la St-Jean prochaine,
MAISON
 Occupée ce jour par M. Perreault-
 Bazile,
 AVEC COUR, REMISE ET ÉCURIE.
 Vue sur la Loire.
 S'adresser, pour voir les lieux et
 pour traiter, à M. JAMET, sur le quai.

ÉCOLE D'ÉQUITATION
DE NANTES,
A VENDRE ou A LOUER.
 Cet Etablissement, dont le titulaire
 vient de mourir, est dans une grande
 voie de prospérité.
 S'adresser à M^{me} veuve FOUCAULT,
 à Nantes, rue Lafayette;
 Ou à M^e LABICHE, avoué à Saumur.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-
 priseur à Saumur.

GRANDE
VENTE MOBILIÈRE
 AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,
 Au bel hôtel du BELVÉDÈRE
 à Saumur,
 A partir du SAMEDI 26 mai 1855, et
 jours suivants,
 De onze heures à cinq heures,
 PAR LE MINISTÈRE DE M^e HENRI PLÉ,
 commissaire-priseur.

Il sera vendu :

L'AMEUBLEMENT DE 40 CHAMBRES.
 Consistant en : lits, commodes, se-
 crétaires, glaces, pendules, grande
 quantité de beaux matelas et couvertes,
 tables de nuit et de salle à manger,
 candélabres, fauteuils, canapés, chaises,
 100 paires de draps, 1,200 ser-
 viettes, couvertures, rideaux mousseli-
 ne et damas, service de table en Ruolz,
 belle batterie de cuisine et baignoires en
 cuivre, porcelaine, cristaux, un su-
 perbe fourneau-cuisine et tous ses ac-
 cessoires en cuivre.

3,000 bouteilles vides, 1,800 bouteil-
 les de vieux vins de Bordeaux, Cham-
 pigny, vins étrangers et autres, vieux
 cognac, etc., etc.

Tout ce mobilier doit être vendu
 dans un très-bref délai, l'Hôtel étant
 loué en détail.

Les acquéreurs paieront comptant,
 plus 5 pour cent. (253)

Etude de M^e LEROUX, notaire à
 Saumur.

A VENDRE
 OU A LOUER
 Une MAISON, située à Saumur,
 rue Saint-Nicolas, n^o 90, appartenant
 au sieur RIBERT, qui l'occupe. (246)

A LOUER
 Pour la Saint-Jean prochaine,
PORTION DE MAISON,
 Sise rue de l'Ancienne-Messagerie.

A CÉDER
UN FONDS DE CORDONNIER,
 Rue du Paradis.
 S'adresser à M^{me} veuve AGUILLARD.

Etude de M^e LEROUX, notaire
 à Saumur.

A VENDRE
 OU A ARRENTER
 Ensemble ou séparément,
DEUX MAISONS,
 Appartenant au sieur HÉRO, tailleur,
 séparées l'une de l'autre par un cor-
 ridor commun,
 Situées à Saumur, rue du Puits-Neuf,
 Et joignant d'un côté M. Fournée,
 d'autre côté M. Guedon.
 Chacune de ces maisons comprend
 une boutique, une arrière-boutique et
 une cuisine au rez-de-chaussée, des
 chambres au premier et au second
 étage, des greniers, une cave et un
 droit de communauté à la cour.
 S'adresser à M^e LEROUX, notaire à
 Saumur. (224)

PILULES DE DEHAUT

MODE D'EMPLOI. Ce purgatif est bien préférable à tous les autres, parce qu'il ne se prend pas à jeun, mais, au contraire, en mangeant bien. Il opère d'autant mieux que les aliments et les boissons pris en même temps sont plus fortifiants, ce qui épargne aux malades le dégoût et la fatigue qui empêchent de supporter les autres purgatifs jusqu'au rétablissement parfait de la santé.

PROPRIÉTÉS. Ces pilules sont purgatives et dépuratives (végétales). Elles purifient le sang de toutes les humeurs (bile, glaires, pituite, etc.) qui causent la mauvaise santé. Par ce moyen, elles guérissent un grand nombre de maladies longues et chroniques, telles que : **Dartres, constipation, Catarrhes, gastrite, Plaies suppurantes, loup-éperdu, Douleurs, engorgements internes, et cette foule d'affections sans nom** qui constituent ce qu'on appelle MAUVAISE SANTÉ.

BOITES DE 5 F. ET 2 F. 50 C.
 Chez M. DEHAUT,
 Pharmacien et médecin à Paris.

Dépôt à Saumur, chez M. GUICHARD.

Etudes de M^e LABICHE, avoué à
 Saumur, et de M^e CHASLE, notaire
 en la même ville.

ADJUDICATION
 Le dimanche 3 juin 1855, à midi,
 En l'étude et par le ministère de
 M^e CHASLE, notaire à Saumur,
 1^o de 2 MOULINS à Eau
 et de 33 Ares de Pré;
 2^o de 2 MOULINS à Vent,
 Le tout situé à Saint-Florent,
 Commune de Saint-Hilaire-Saint-Flo-
 rent, à 1 kilomètre de Saumur.

Les deux Moulins à eau et les 33
 ares de pré seront vendus en un seul
 lot, sur la mise à prix de... 45,000 fr.

Ces deux moulins, très-solide-
 ment bâtis sur la rivière du Thouet, se
 composent de deux roues et de deux
 paires de meules, vastes bâtiments
 d'habitation, greniers, hangar, remise,
 boulangerie, écuries, granges, etc.,
 le tout se tenant.

Cour, issues, deux caves voûtées
 pouvant contenir 100 barriques de vin.
 Jardin de 5 ares 50 centiares.

La force motrice, résultant de la
 chute d'eau, est considérable; elle
 peut faire continuellement mouvoir
 6 ou 8 paires de meules; elle pourrait
 être appliquée avec succès à une pape-
 terie, à une filature ou à tous autres
 établissements industriels.

Les deux moulins à vent, de cons-
 truction récente, sont situés au même
 lieu de Saint-Florent, à proximité des
 moulins à eau.

L'un de ces moulins, placé au milieu
 d'une pièce de vigne de 11 ares, con-
 siste en 3 voûtes, l'une employée aux
 accessoires du moulin, les deux autres
 servent de logements au meunier. Ce
 moulin et ses dépendances seront criés
 sur la mise à prix de... 3,000 fr.

Le second moulin, construit sur une
 seule voûte, est situé au lieu dit le
 Cordeau, dite commune de Saint-
 Hilaire-Saint-Florent; il est également
 garni de ses tournants, virants et tra-
 vaillants;

Il sera mis en vente, sur la mise à
 prix de... 1,500 francs.

S'adresser, pour les renseignements,
 soit à M^e CHASLE, notaire à Saumur,
 soit à M^e LABICHE, avoué poursuivant;
 Et, pour voir les lieux, aux Moulins
 de St-Florent, à M^{me} veuve LADUBAY,
 qui exploite lesdits moulins. (239)

A LOUER
 Présentement,
 Un APPARTEMENT complet, au
 second étage, sur la rue d'Orléans,
 n^o 8, maison Louvet.
 S'adresser au Concierge. (243)

A LOUER
 Pour la Saint-Jean 1855,
 1^o Un premier étage;
 2^o Un second étage et un magasin.
 S'adresser à M. COMMON, épicier
 rue Saint-Jean. (245)

AVIS AUX DARTREUX

La belle découverte faite par M.
 Dumont, ph^{en} à Cambrai, dans sa
 Pommade anti-dartreuse, a été recon-
 nue bonne par l'Académie impériale
 de médecine, et son travail sur cet
 objet déposé honorablement dans les
 archives de cette illustre Assemblée,
 le 4 janvier 1853.

Ce précieux Cold-Cream guérit
 d'une manière certaine toutes les DAR-
 TRES, TEIGNES, ULCÈRES, DÉMANGEAI-
 SONS, ETC. — Prix du Pot: 3 fr. 50 c.
 (Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt:
 à Saumur, pharmacie de M. Brière,
 placé de la Bilange; à Angers, ph^{ie}
 Ménière. (475)

Etude de M^e CHASLE, notaire à
 Saumur.

A VENDRE
 En 10 lots,
 PAR ADJUDICATION,
 En l'étude de M^e CHASLE, notaire
 à Saumur,
 Le dimanche 10 juin 1855, à midi.

LES TERRAINS
 PROPRES A BATIR,
 Situés à Saumur, quai de Limoges,
 dits Terrains de Fenet.

1^{er} LOT. Situé rue des Fondateurs, sur
 laquelle il a une façade de 34 mètres 99
 centimètres, et une autre façade de 9
 mètres 80 centimètres sur le quai de
 Limoges, contenance 352 mètres,
 mise à prix... 2,000 fr.

2^o LOT. A la suite du 1^{er},
 façade de 9 mètres 80 cen-
 timètres, quai de Limoges,
 contenance 366 mètres,
 mise à prix... 1,550

3^o LOT. Même façade,
 joignant la maison de M.
 Chevallier, contenance 403
 mètres, mise à prix... 1,700

4^o LOT. Ensuite, même
 façade, contenance 439 mè-
 tres, mise à prix... 1,550

5^o LOT. Même façade,
 contenance 457 mètres,
 mise à prix... 1,600

6^o LOT. Pareille façade,
 contenance 474 mètres,
 mise à prix... 1,650

7^o LOT. Semblable façade,
 contenance 489 mètres,
 mise à prix... 1,700

8^o LOT. Même façade,
 contenance 506 mètres,
 mise à prix... 1,800

9^o LOT. Même façade, con-
 tenance 522 mètres, mise à
 prix... 1,850

10^e ET DERNIER LOT, joig-
 nant M. Charlemagne Du-
 puy, même façade, conte-
 nance 538 mètres, mise à
 prix... 2,250

Total des mises à prix... 17,650

Toutes facilités seront accordées
 pour les paiements.

On pourra traiter avant l'adjudica-
 tion qui sera prononcée sur une seule
 enchère.

S'adresser : à M. BROSSÉ, négoc-
 ciant, rue Saint-Nicolas, 45, à Sau-
 mur;
 Et audit M^e CHASLE, notaire en la
 même ville, place de la Bilange. (235)

A VENDRE
 A L'AMIABLE,
UNE MAISON,
 Située à Saumur, Grand Rue, n^o 8,
 Occupée par M^{me} Bonafous,
 Composée de plusieurs corps de
 logis, trois cours, deux écuries, re-
 mises, belle cave, joignant au nord
 M. Chauvet, au midi M. Piette, par
 derrière M. Courtiller, et appartenant
 à M. Chevré-Besnier.
 S'adresser à M. CHAUVET, proprié-
 taire à Varrains, ou à M^e DUTERME,
 notaire à Saumur. (248)

MAL DE DENTS.
ALTHODONTE GAUTIER.
 Ce spécifique se recommande par
 plusieurs années de succès. Il n'exige
 aucune application sur les gencives;
 une simple aspiration par le nez suffit
 pour faire cesser la douleur à l'instant.
 — Prix du flacon, 2 fr., à la Pharma-
 cie, chez l'Auteur, rue d'Orléans,
 n^o 27, à Saumur.
 On expédie contre remboursement.
 (Affranchir.) (182)

Saumur, P. GODET, imprimeur.